

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 2 septembre 2016 portant annulation d'un concours interne pour le recrutement dans le corps de technicien(ne)s d'art de classe normale du ministère de la culture et de la communication

NOR : *MCCB1621569A*

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 2 septembre 2016, le concours interne pour le recrutement de technicien(ne)s d'art de classe normale, métiers du papier, spécialité doreur sur cuir, ouvert au titre de l'année 2016 par l'arrêté du 30 juin 2016 autorisant, au titre de l'année 2016, l'ouverture de deux concours externes et d'un concours interne pour le recrutement dans le corps de technicien(ne)s d'art de classe normale du ministère de la culture et de la communication, est annulé.

Les candidatures adressées au ministère de la culture et de la communication sont déclarées caduques en ce qui concerne ce concours interne.